



Une action du Comité citoyen
Transition écologique



Vous êtes inscrits dans un réseau d'échange de tout type matériel (bricolage, entretien extérieur, cuisine, loisirs, sports, etc) qui fonctionne sur la base de la confiance.

Voici quatre règles de bon fonctionnement que nous vous demandons de respecter :

- Le prêteur et l'emprunteur vérifient ensemble le matériel avant le prêt. Au retour, l'emprunteur fait fonctionner le matériel devant le prêteur.
- Les emprunteurs font un usage modéré du matériel (ce n'est en général pas du matériel professionnel).
- L'emprunteur s'engage à restituer le matériel dans l'état dans lequel il l'a emprunté.
- Les emprunteurs sont invités à proposer également du matériel à prêter.

Le prêteur est dégagé de toute responsabilité en cas d'accident.

- 🌍 Pour proposer du matériel, envoyer la liste par courriel à l'adresse ci-dessous. La liste se compose du nom du matériel puis d'une courte description et d'une photo si besoin.
- 🌍 Pour emprunter du matériel, téléphoner au numéro indiqué ci-dessous qui vous mettra en contact avec le prêteur.
- 🌍 Vous recherchez un matériel qui n'est pas dans la liste ? Envoyez un courriel au contact. Votre demande sera diffusée à tout le réseau.

Contacts :

Pascal.georges@zaclys.net

04.77.76.26.20 – 06 43 22 99 91

Retrouvez la liste du matériel sur [la page dédiée du site de Bard.](#)